



14° VIDE GRENIERS

(et Puces des Couturières)

Dimanche 26 juin 2022

sur l'Espace Condorcet
(carrefour rue du Muguet / Ch. De Palente)

Nous nous retrouverons pour notre traditionnel vide-greniers. Nous respecterons bien sur les directives sanitaires en cours ce 26 juin

Ce qui est certain :

la date : dimanche **26 juin 2022**

l'horaire : **8h – 17 h** (installation des exposants dès 6h30)

longueur maximum d'un stand : **6 m**

Une restauration (sans alcool) sera proposée avec possibilité de consommation sur place sous chapiteau.

Les WC ne seront pas accessibles aux visiteurs. Les exposants devront respecter strictement les consignes sanitaires

Les stands seront attribués dans l'ordre des inscriptions.

Règlement & Inscription

REGLEMENT :

- Le vide-greniers est ouvert aux exposants particuliers, non professionnels de la vente.
- (Réglementation préfectorale : « vous êtes autorisé à participer à 2 vides-greniers par an »)
- L'article L. 310-2 du code de commerce, précise, entre autre, qu'un participant à un vide-greniers doit "vendre exclusivement des objets personnels et usagés".
- La vente de denrées alimentaires, plats préparés et tout type de nourriture est strictement interdite.

Le tarif de mise à disposition d'un espace de base de 3 mètres linéaires est de 10,00 € (réduit à 8,00 € pour les adhérents de l'Association de Palente à jour de cotisation).
Un mètre supplémentaire coûte 2,00 € avec un maximum de 6 m (3 m + 3 m) en tout.

Les exposants s'engagent à emporter tous leurs invendus et à laisser les emplacements sans aucun débris.

Prévoir votre matériel pour poser les marchandises. Pensez au soleil ou à la pluie ... (Les conditions climatiques ne sont pas une cause de remboursement des frais d'inscription).

Toute inscription est définitive et vaut engagement de tenir le stand jusqu'à 17 h et de respecter la totalité des directives

L'ouverture du vide-greniers se fera le dimanche matin à 8 heures pour le public et à 6h30 pour les exposants. La fin de la vente se fera à 17 heures, l'Espace Condorcet devra être libre de toute occupation à 19 heures.

Les véhicules pourront s'approcher de l'Espace Condorcet pour le déchargement et le chargement. Ensuite les véhicules devront quitter la cour de l'ancienne école pour se garer le long du chemin de l'Ermitage, ou à proximité dans la zone industrielle de Palente. Toute circulation de véhicule est strictement interdite dans l'espace du Vide-Greniers pendant les heures de la manifestation, de 8h00 à 17h00. Les exposants contrevenants seront responsables des incidents ou des accidents occasionnés. Leur responsabilité sera engagée.

INSCRIPTION : Dès maintenant vous pouvez vous inscrire en renvoyant à l'association de Palente - 17, chemin de Palente à Besançon. :

- le coupon de réservation
- la fiche-exposant avec liste succincte des objets en vente
- la photocopie recto-verso de votre pièce d'identité valide
- votre paiement à l'ordre de l'Association de Palente.

La clôture des inscriptions se fera le 23/6/2022 en fonction des emplacements disponibles.

A cette date, la liste des participants sera remise à la Préfecture.

Le vide-grenier se déroule uniquement sur les cours de l'école Condorcet, seul espace concerné par l'autorisation municipale.